

« En 1836, la Petite Roquette inaugure le modèle cellulaire »

DOCTORANTE en histoire de l'art à l'École pratique des hautes études, Fabienne Doulat a publié les études « La prison et son architecture », en 2000, et « L'architecture pénitentiaire de l'Ancien régime à nos jours », en 2001.

Quand une architecture carcérale naît-elle en France ?

Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, sous l'influence des réflexions des Lumières, on commence à construire des prisons plus humaines, comme celle de la Force, à Paris, ou celle d'Aix-en-Provence, signée Ledoux. Mais le modèle architectural est alors proche de celui des hôpitaux : des longues salles communes autour de cours carrées. C'est aussi une architecture « parlante », qui exprime sa fonction répressive. On fait généralement remonter la naissance de l'architecture carcérale à la Révolution, qui met en place le système pénal et distingue maisons d'arrêt et maisons de justice. Mais aucune construction n'est en fait entreprise.

Quels sont les modèles qui inspirent la réflexion française à cette époque ?

La question de la prison est très vite internationale, les plans circu-

laires, à Rome, construite en 1703, est considérée comme la première prison cellulaire [enfermement individuel en cellule, et non en dortoirs collectifs]. La maison de force et de correction de Gand, elle, marque le début de l'architecture rayonnante [plusieurs corps de bâtiments reliés par un point central], en 1771. Enfin le Panoptique du Britannique Jeremy Bentham, imaginé en 1786, est diffusé en France en 1791. Son principe, un bâtiment circulaire avec des cellules qui ouvrent sur le vide intérieur et une tour centrale dévolue à la surveillance, n'a jamais été réellement appliqué.

Aux États-Unis, au XIX^e siècle, le cellulaire connaît deux variantes qui serviront de modèles en France. Le système auburnien, dans lequel l'enfermement est individuel jour et nuit, dans les ateliers et les réfectoires. Et le système pennsylvanien, qui prévoit un enfermement individuel jour et nuit. Les détenus mangent et travaillent dans leur cellule.

Quand ces modèles sont-ils appliqués en France ?

La prison de la Petite Roquette, à Paris, construite par Hippolyte Lebas en 1826-1836, est la première application du modèle cellulaire

en France. C'est un faux panoptique, avec des ailes rayonnantes autour d'une tour de surveillance centrale. Son architecture est encore parlante, avec des tours et une allure de forteresse. Le fonctionnement est auburnien au départ, puis deviendra pennsylvanien.

Quelle réflexion conduit à adopter le cellulaire ?

En 1830, on parle beaucoup de crime organisé, de récidive ; on accuse la prison d'être criminogène. On a aussi très peur de l'homosexualité. On considère donc qu'il faut isoler les prisonniers. La monarchie de Juillet décide de mettre en place un vrai régime cellulaire. Celui-ci sera remis en cause en raison de son coût et parce que des médecins accusaient l'enfermement individuel de rendre fou, avant d'être définitivement imposé sous la III^e République, en 1875, avec un parti pris d'enfermement permanent.

Quelle architecture ce choix entraîne-t-il ?

En 1841, une circulaire gouvernementale diffuse un atlas de plans types de prisons, la plupart du temps rayonnants, à l'usage des architectes départementaux. C'est, en France, la naissance véritable des prisons en tant qu'architecture

spécifique, avec la volonté de produire quelque chose d'uniforme. Pour les petites prisons, cela donne un bâtiment avec une nef centrale sur toute la hauteur, voûtée en berceau, les cellules de chaque côté desservies par une coursive, et la chapelle au fond. Pour les établissements plus grands, c'est le modèle rayonnant qui s'impose.

D'autres plans seront-ils inventés par la suite ?

La Santé, en 1864, mélange une partie en rayonnant pennsylvanien pour la détention provisoire et une partie en cellulaire auburnien, avec un plan en cours carrées, pour les condamnés. Il y a ensuite peu d'évolution jusqu'à la prison de Fresnes, conçue par Poussin en 1895. C'est l'apparition du plan en pôle téléphonique : un long couloir central qui dessert des blocs en nef. C'est le modèle des Baumettes, à Marseille. Au XX^e siècle, il ne se passe pas grand-chose jusqu'aux années 1960. L'architecte Guillaume Gillet construit alors une dizaine d'établissements, dont celui de Muret (Haute-Garonne), en 1966, en pôle téléphonique, et celui de Fleury-Mérogis (Essonne), en 1968, sur un modèle rayonnant.

Propos recueillis par Gr

la Doude 6/11/05 0158